

Concertation pour l'élaboration de la feuille de route 2017-2020 du PDUIF

Synthèse du séminaire dans les Hauts-de-Seine

Accessibilité – Coupures urbaines
Pacification de la voirie – Jalonnement



**Le 15 mars 2017 de 14h à 17h30 à l'Hôtel du
Département à Nanterre**

Cadrage et interventions lors du séminaire

Pour faire un point d'étape sur le PDUIF (Plan de déplacements urbains d'Ile-de-France), le STIF a organisé 8 séminaires de travail, un dans chaque département francilien. Dans chacun de ces séminaires, il était proposé aux participants d'échanger sur 4 thématiques différentes. Les participants aux ateliers, des élus, des agents des collectivités, ainsi que d'autres acteurs de la mobilité dans les territoires, étaient invités à identifier les freins, les leviers et des idées pour donner un nouveau souffle au PDUIF dans le cadre de la feuille de route 2017-2020.

Le séminaire dans les Hauts-de-Seine s'est déroulé le 15 mars 2017 de 14h à 17h30 dans les locaux de l'Hôtel du Département à Nanterre. Il a permis d'approfondir des thèmes au regard des enjeux spécifiques à la zone dense :

- 1. L'accessibilité**
- 2. Les coupures urbaines**
- 3. La pacification de la voirie**
- 4. Le jalonnement**

L'après-midi était rythmée par une alternance de présentations introductives et de temps de réflexion en petits groupes sur ces thématiques. 70 personnes réparties par tables ont participé au séminaire des Hauts-de-Seine.

Isabelle Debré, Vice-présidente du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine déléguée aux transports, a introduit l'après-midi en rappelant les enjeux de l'accessibilité et les différentes actions qui ont été menées par le Département en ce sens. **Laurence Debrincat**, responsable de la division des études générales du STIF, a ensuite rappelé le contexte et l'objectif du séminaire. Elle a également présenté des indicateurs sur chacune des thématiques abordées, qui soulignent les avancées obtenues et la nécessité de poursuivre et développer les bonnes pratiques afin d'atteindre les objectifs fixés par le PDUIF.

Plusieurs témoignages ont permis d'engager les échanges desquels nous faisons la synthèse dans ce compte rendu. En clôture du séminaire, **Laurent Probst**, Directeur général du STIF, a commenté les propositions et rappelé l'ambition d'une nouvelle feuille de route pour le PDUIF, adaptée aux enjeux rencontrés par les départements de petite couronne.



Dans les pages qui suivent, les paragraphes précédés de ✓✓✓ soulignent les sujets les plus évoqués. Les paragraphes précédés de ✓ indiquent des sujets évoqués mais moins récurrents.

1/ L'accessibilité

Cette thématique a été introduite **Yorick Boutigny** du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, qui a présenté un retour d'expérience sur la mise en accessibilité des arrêts de bus et un travail en cours sur la mise en accessibilité des itinéraires et traversées piétonnes. **Medy Sejai** de la Ville de Montreuil (93) a présenté la politique de mise en accessibilité de la voirie et de continuité dans l'espace public pour les déplacements piétons (bande passante / bande servante). Il a notamment pu insister sur l'importance de la formation des techniciens en charge des travaux de voirie à la problématique de l'accessibilité, ainsi que sur la nécessité de prioriser les investissements à réaliser.

LES FREINS IDENTIFIES

- Le **retard pris pour atteindre les objectifs de la loi handicap (2005)**, pour la mise aux normes PMR des établissements recevant du public est un frein majeur.
- Les différents échelons de collectivité n'ont pas les mêmes intérêts et donc **pas les mêmes priorités** : cela constitue un frein à l'accessibilité car cette thématique doit être traitée de manière transversale.

LES LEVIERS ET IDEES PROPOSEES

- ✓✓✓ Etablir une réelle **co-conception des projets** de mise en accessibilité, associant tous les acteurs en amont pour établir un diagnostic partagé. Il faut ensuite **définir un coordinateur** unique assurant un portage politique à la fois fort et transversal.
- ✓ Une **communication auprès du public** s'impose sur l'intérêt de la mise en accessibilité de l'espace public pour les personnes à mobilité réduite, qui profite ainsi à tous.
- ✓✓ Un système de **bonus/malus** pourrait être mis en place pour inciter les collectivités au respect de la loi de 2005 sur l'accessibilité.
- ✓ La réalisation de **cartes d'accessibilité** dans chaque commune pourrait constituer une bonne base de réflexion à l'échelon local.
- ✓ La **hiérarchisation** des pôles générateurs permettrait de **prioriser** la mise en accessibilité.

La question de la coordination des acteurs est prégnante. La plupart des mesures proposées ont pour objectif de rattraper le retard pris par les collectivités dans la mise en accessibilité de la voirie et des établissements recevant du public.

2/ Les coupures urbaines

La thématique des coupures urbaines a été introduite par **Dominique Riou** de l'IAU Ile-de-France, qui a présenté une typologie des coupures urbaines ainsi que plusieurs exemples de résorption de coupures réussis en petite couronne. **Alexandre Carraud** de la Ville de Nanterre, a expliqué les différents enjeux de la résorption des coupures urbaines dans la ville, en détaillant les exemples du Pont de Rouen ou du franchissement de la Seine.

LES FREINS IDENTIFIES

- La **multiplication des acteurs** concernés rend difficiles les politiques de résorption des coupures urbaines.

Séminaire PDUIF CD92 – 15 mars 2017

Accessibilité, coupures urbaines, pacification de la voirie, jalonnement

15 mars 2017

- Certains gestionnaires d'infrastructures n'ont pas conscience des problèmes de coupures.
- La résorption d'une coupure génère des **aménagements souvent très chers**.

LES LEVIERS ET IDEES PROPOSEES

- ✓✓✓ Travailler la **transversalité** en associant un maximum d'acteurs dès la phase amont et le diagnostic.
- ✓✓✓ Identifier un **interlocuteur-clé**, face à la multitude des maîtres d'ouvrage.
- ✓ Rendre **plus lisible** le cheminement piéton des franchissements.
- ✓✓ Le PDUIF pourrait être **plus contraignant**, programmatique voire contractuel sur les objectifs de réduction des coupures urbaines.
- ✓ Les **Plans Locaux de Déplacements** constituent un outil efficace.

Les participants considèrent comme une priorité la coordination des acteurs pour le traitement des coupures urbaines identifiées quelle que soit leur importance. Les PLD sont perçus comme un outil utile, du fait de la priorisation des actions qu'ils permettent de réaliser.

3/ La pacification de la voirie

Le sujet de la pacification a été introduit par **Christelle Biron** du département des Hauts-de-Seine, qui a présenté la méthodologie utilisée pour construire un plan de marchabilité autour des gares du Grand Paris Express.

LES FREINS IDENTIFIES

- Les aménagements actuels ne tiennent pas compte de l'utilisateur de demain, qui aura plus de mal à se déplacer à pied, avec le **vieillissement de la population**.
- Beaucoup de rues sont **très étroites**, ce qui rend difficile leur aménagement.
- La **méconnaissance de la réglementation** par les usagers, notamment des évolutions du code de la route, constitue un frein important.
- L'**approvisionnement logistique** des commerces en centre-ville peut constituer un frein à la pacification.

LES LEVIERS ET IDEES PROPOSEES

- ✓✓ **Donner la priorité au piéton** dans tout projet d'aménagement de voirie, car c'est l'utilisateur le plus fragile.
- ✓✓ **Hiérarchiser les voiries** pour une conception adaptée de leur aménagement.
- ✓✓✓ Mieux **sensibiliser** les usagers aux évolutions du code de la route et au partage de l'espace public.
- ✓✓ Développer les **contresens cyclables** qui permettent d'améliorer la sécurité des cyclistes car automobilistes et cyclistes ont ainsi une bonne visibilité l'un de l'autre.
- ✓ Développer les **plateaux surélevés** afin que l'automobiliste s'y sente étranger, et donc ralentisse.

- ✓✓✓ Généraliser les **zones 30** en zone urbaine, éventuellement dans le cadre d'une réglementation nationale.
- ✓ Créer un **observatoire des aménagements**, afin de contourner les craintes liées à la réalisation de nouveaux aménagements par la diffusion de retours d'expériences réussies.

La pacification de la voirie est une priorité pour les participants. La nécessité de hiérarchiser les voies et de généraliser les zones 30 en milieu urbain a été réaffirmée.

4/ Le jalonnement

Pour introduire la thématique, **Elodie Montain** de l'établissement public territorial Plaine Commune, a présenté un retour d'expérience sur le plan marche mis en place par l'intercommunalité.

LES FREINS IDENTIFIES

- Le jalonnement induit parfois un **foisonnement de panneaux**, ce qui peut freiner l'accessibilité.
- Le jalonnement s'adresse à des catégories d'usagers très différentes.

LES LEVIERS ET IDEES PROPOSEES

- ✓✓ **Mutualiser les panneaux** existants pour limiter leur foisonnement et ainsi améliorer leur visibilité.
- ✓✓✓ Privilégier la **mention des temps de trajet** plutôt que des distances, plus parlante pour les usagers.
- ✓ Mettre en place de **panneaux-flashcode** pour limiter la taille et l'emprise.
- ✓✓✓ Développer les **marquages au sol et sur le mobilier urbain** existant.
- ✓ Développer le **copiétonnage**.
- ✓ Uniformiser les visuels des panneaux avec une **charte graphique commune** à toute l'Île-de-France.

Les participants ont rappelé que le jalonnement sur site était encore très utile malgré le développement des technologies numériques. La nécessité d'harmoniser et de simplifier le jalonnement fait consensus.



Retrouvez l'ensemble des synthèses sur le site
<http://www.pduif.fr/>.